

**Programme Régional d'Aménagement
des Bassins Versants du Haut Niger
et de la Haute Gambie**

MODELE TECHNIQUE

**AUTO-ANALYSE
VILLAGEOISE
ET VISUALISATION DES
TERROIRS**

I. L'auto-analyse villageoise

1. Introduction

L'auto-analyse villageoise a été introduite dans les projets du Programme Régional d'Aménagement des Bassins Versants du Haut Niger et de la Haute Gambie (PRABV-HNHG) dès leur lancement. La méthode n'est pas une innovation propre au PRABV. Elle avait déjà été employée dans d'autres programmes ou projets, notamment de la sous-région ouest africaine au Burkina Faso, au Sénégal et au Mali.

Les projets du PRABV ont eu néanmoins le mérite de lancer cette approche dans une situation particulièrement intéressante en Guinée, puisqu'il s'agissait de se départir définitivement d'une ancienne pratique de concevoir et de réaliser d'en haut des projets, sans consulter et encore moins faire participer les populations bénéficiaires.

Les projets du PRABV ont été en somme à l'avant-scène de la mise en oeuvre d'une nouvelle politique du développement rural telle qu'elle est exprimée dans la Lettre de Politique de Développement Agricole et dans les nouvelles codifications relatives aux ressources naturelles (Code forestier, Code de protection de la faune, Code de l'environnement, etc...). Les équipes des projets ont donc eu l'exaltante mission de reconstruire la confiance entre les populations et les services techniques de l'Etat qui avaient, dans un passé encore récent, eu la mauvaise réputation de services répressifs. Il fallait vaincre la méfiance justifiée des paysans qui n'avaient jusque là été que des cibles de mesures qui leur sont dictées. Il fallait leur faire comprendre que désormais leur sort et celui de leurs ressources étaient entièrement dans leurs mains. Un travail de longue haleine qui met face à face des intervenants extérieurs plus ou moins expérimentés et des populations qui espèrent, mais aussi doutent avant de s'embarquer timidement dans la dynamique du changement vers leur responsabilisation.

Toutes les approches qui ont été utilisées par le PRABV pour faire en sorte que les projets prennent racine dans les terroirs villageois et que les populations en soient le ressort principal au plan de la ressource humaine ont pour méthode centrale l'auto-analyse villageoise.

2. Définition et but

Diagnostic villageois, diagnostic concerté ou diagnostic participatif sont toutes des méthodes proches de l'auto-analyse villageoise sans recouvrir exactement le même sens. Lorsqu'un exercice de diagnostic est mené sur le village par des intervenants extérieurs (par exemple l'équipe d'un projet) qui ont préparé et qui conduisent eux-même l'action, il ne s'agit pas d'auto-analyse villageoise. Pour éviter toute confusion, on ne doit se servir du terme d'auto-analyse villageoise que pour désigner une activité dont on est sûr qu'elle met les populations au centre du processus d'analyse et de prise de décisions et comme principales bénéficiaires, en s'assurant que les populations sont effectivement les productrices et les responsables de leurs décisions et que jamais l'occasion n'est donnée d'inférioriser le savoir populaire par rapport au savoir des techniciens.

La méthode de l'auto-analyse villageoise permet aux communautés villageoises de se faire une idée des plus exactes possibles de leurs situations, et de comprendre les causes et les conséquences sur leurs conditions de vie, de certains phénomènes naturels ou socio-culturels.

Le but de la méthode est de faire prendre conscience à la communauté des problèmes qu'elle est appelée à résoudre en comptant d'abord et surtout sur ses propres forces.

L'auto-analyse villageoise peut être une activité à part entière ou l'étape initiale d'un processus d'animation plus large.

3. La démarche

L'auto-analyse villageoise comme activité à part entière comporte une démarche structurée en étapes distinctes et successives et en responsabilités partagées entre acteurs concernés par sa mise en oeuvre.

Elle consiste à réunir des membres d'une communauté qui acceptent volontairement de se présenter pour discuter en commun leurs idées sur les réalités concernant leur vie en communauté. Il peut s'agir, entre autres, d'identifier les facteurs qui influencent positivement ou négativement leurs conditions de vie, les causes et les conséquences de certains phénomènes sur le développement économique et social ou sur l'environnement du village ou inter-village, de rechercher ensemble des solutions aux problèmes identifiés.

La méthode obéit à la définition la plus claire possible des objectifs à atteindre, et son utilisation exige une bonne maîtrise de sa conduite par l'initiateur, en l'occurrence l'équipe de projet ou les leaders traditionnels ou encore les élus locaux. Ces derniers devront notamment s'assurer de disposer des données et informations de base permettant de faire une première caractérisation de la situation de départ du village au plan humain et physique. Ce qui peut donner un aperçu des problèmes et aspirations des villageois et des réalités physiques du terroir. L'identification de leaders paysans (hommes, femmes, jeunes) est impérative pour fonder un noyau dur pouvant jouer le rôle catalyseur et aider à la mobilisation des membres de la communauté.

L'auto-analyse villageoise exige que l'objectif visé soit d'un intérêt certain pour les populations.

4. Les champs d'application

L'auto-analyse villageoise a eu plusieurs champs d'application dans les projets du PRABV. Elle a notamment porté sur :

- . la lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.
- . la promotion de techniques favorables à la défense, la restauration, la fertilité des sols : pare-feux, ouvrages anti-érosifs, jachères améliorées, reboisement.

- . la protection des ressources naturelles: mise en défens, gestion participative des forêts et de la faune.
- . la promotion féminine.
- . l'organisation de groupements villageois.
- . le développement d'activités communautaires: alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures collectives : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...
- . la promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.
- . la planification du développement local.

5. Les Outils

Sur le terrain des opérations du PRABV, la mise en oeuvre de l'auto-analyse villageoise s'est faite à l'aide d'outils variés qui ont été sélectionnés selon les situations et les possibilités existantes au niveau des projets en termes de capacités humaines et matérielles.

Les projets n'ont pas utilisé chacun tous les outils possibles. Chaque projet a eu ses particularités et son choix spécifique d'outil.

Tous les projets ont fait usage de certains outils comme les réunions, les entretiens organisés, les dessins, les documents audio-visuels, les cartes dans le cadre de la visualisation de terroirs, mais ce sont seulement certains qui ont employé les outils du genre spectacle de marionnettes et théâtre par exemple.

FICHES-OUTILS

La liste suivante introduit une série d'outils utilisés, selon les contextes spécifiques, par les projets dans les zones d'intervention du PRABV.

- F1- réunions villageoises/intervillageoises
- F2- entretiens organisés
- F3- dessins, tableaux peints, photographies, affiches
- F4- cartes, photographies aériennes
- F5- documentaires audiovisuels
- F6- théâtre populaire
- F7- recherche-action participative
- F8- diagnostic communautaire de l'environnement
- F9- programmation-planification
- F10- préparation d'un plan d'action concerté
- F11- enquête socio-économique au niveau de la collectivité
- F12- suivi participatif
- F13- diagnostic participatif
- F14- collecte participative de données
- F15- identification des acteurs

II. Présentation des applications particulières de Labé, Dabola et Kissidougou

Les projets de Labé, Dabola et Kissidougou ont chacun eu une application particulière de la démarche d'auto-analyse villageoise.

Alors que Labé l'a utilisé comme une étape d'un processus plus large d'animation villageoise en vue de faire émerger les problèmes et les solutions d'une gestion participative des ressources naturelles, Dabola en a fait usage dans le cadre de la préparation de schémas concertés d'aménagement, et Kissidougou pour parvenir à développer les capacités des villageois à maîtriser les feux.

L'intérêt de présenter ces applications particulières se justifie dans l'analyse des coûts qui sont différents selon les situations spécifiques.

II.1. Les étapes et les objectifs du processus général d'animation (Approche du Projet de Labé)

1. Les étapes du processus

L'expérience du Projet Haute Gambie donne une approche d'animation qui se déroule sur un processus en huit étape :

1.1. Etude préalable générale

- ⇒ Identifier le fonctionnement de la CRD
- ⇒ Identifier les villages
- ⇒ Préciser la stratégie
- ⇒ Programmer les villages

1.2. Réunions d'identification (étude participative villageoise ou diagnostic sommaire)

- ⇒ Informer les acteurs sur les objectifs et la stratégie du projet
- ⇒ Identifier les structures villageoises, les personnes-ressources
- ⇒ Identifier les problèmes, les ressources et potentialité

1.3. Réunion intervillageoise de restitution

- ⇒ Impliquer les responsables locaux
- ⇒ Faire réagir sur les données collectées
- ⇒ Fixer les priorités : retenir des thèmes de réflexion
- ⇒ Préparer les ateliers de diagnostic

1.4. Ateliers de diagnostic paysan intervillageois

- ⇒ Faciliter l'auto-analyse
- ⇒ Faciliter la prise de décision
- ⇒ Faciliter la mise en place d'une organisation paysanne pour le suivi du processus (Paysans-ressources)

1.5. Restitution des résultats des ateliers (par les délégués envoyés à l'Atelier)

- ⇒ Informer tous les villages concernés
- ⇒ Susciter la mise en oeuvre des actions décidées

1.6. Mise en oeuvre et suivi des actions

- ⇒ Négocier et préparer moyens et appuis
- ⇒ Concevoir les outils de suivi
- ⇒ Préparer les actions dont la formation
- ⇒ Mettre en oeuvre les actions
- ⇒ Susciter une structure de suivi

1.7. Evaluation/Capitalisation

- ⇒ Préparer les acteurs d'auto-évaluation
- ⇒ Préparer les outils et situations d'évaluation
- ⇒ Evaluer acquis, processus et impacts

1.8. Reprogrammation

- ⇒ Fixer de nouveaux objectifs
- ⇒ Déterminer les stratégies afférentes
- ⇒ Planifier les actions
- ⇒ Négocier les moyens

II.2 Visualisation des terroirs (Approche du Projet de Dabola)

C'est dans le but de rendre les populations villageoises capables de produire un Schéma Concerté d'Aménagement de leurs terroirs que le projet a entrepris de développer une méthode de visualisation. Cette méthode simple de conception et d'utilisation et peu coûteuse, permet aux villageois de mieux cerner les limites du terroir, de connaître davantage ses ressources dans leur potentialité, l'utilisation qui en est faite jusque là, et les contraintes de leur gestion correcte et de leur renouvellement pour celles qui sont renouvelables.

Démarche méthodologique

Les étapes principales suivies par l'équipe du projet peuvent être ainsi résumées et brièvement décrites :

Etape 1 : Pénétration du milieu physique et humain

A cette étape préliminaire, le Projet contacte individuellement et d'une façon collective les villageois afin de se connaître et pour acquérir des données et informations à caractère général et plus particulièrement concernant leurs activités (agriculture, élevage, etc..). Avec les populations, le Projet explore le terroir pour en avoir une connaissance la plus large possible.

Etape 2 : Collecte d'informations

Après l'étape préliminaire, à l'aide d'une fiche, des agents du Projet collectent des informations à caractère plus spécifique et d'une façon plus approfondie concernant les populations, l'inventaire du bétail, les superficies cultivées, les quantités récoltées, etc., et vérifient la fiabilité des informations acquises.

Etape 3 : Identification des acteurs principaux

A la suite des deux premières étapes qui ont consisté à prendre contact avec les populations et à collecter des données et informations, le Projet identifie parmi les villageois, ceux qui sont les plus actifs et les plus motivés pour constituer un noyau dur qui sera le « moteur » des participants dans les étapes successives suivantes du processus.

Etape 4 : Recherche et mise au point d'une méthodologie de visualisation

La méthode est inspirée par un travail de terrain effectué par l'ONG VSF qui avait une démarche simple que le Projet Dabola a développé et systématisé tel qu'expliqué dans l'étape 5 suivante.

Etape 5 : Réalisation des cartes et tableaux des terroirs villageois

5.1. Préparation d'un croquis :

A partir du matériel disponible (fonds topographiques ou photographies aériennes à l'infrarouge), produire un croquis reportant les points de repère les plus importants en les marquant avec différentes colorations. Ces points de repère concernent :

- les routes, les pistes, les sentiers
- les fleuves, les rivières, les marigots
- les villages concernés
- les villages limitrophes
- les points particuliers (mosquées, grands arbres, points trigonométriques, ponts, etc.)

Le dessin du terroir est réalisé par un seul agent en copiant et en collant les cartes existantes ou en agrandissant une d'une échelle plus petite à l'aide d'un pantographe, et seulement les zones d'intérêt du village y sont représentées.

Le dessin produit sur papier calque sera complété avec les noms écrits en caractère latins et ensuite, à l'occasion d'une réunion avec les villageois, en caractères arabes avec le concours des participants.

5.2. Détermination des limites du terroir villageois

Au cours d'une séance de travail avec les villageois, l'animateur, après avoir affiché le croquis obtenus au bureau à l'aide d'un chevalet, l'expliquera aux participants (motivés et pas très nombreux, avec une participation effective des femmes) dans ses aspects les plus évidents, et entreprendra de le compléter avec leur concours (ajouter le nom en caractères arabes, donner les noms locaux des montagnes, des rivières et enrichir le dessin avec d'autres informations particulières en possession des paysans. Ce faisant, l'animateur doit donner toutes les explications nécessaires, offrir à tous les participants l'opportunité de s'exprimer à chances égales, en écoutant chacun et tous.

Après ce maillon d'étape, il entrera dans la localisation des points délimitant le terroir du village concerné et des autres villages limitrophes (berges de rivières, crêtes de montagnes, etc.) et les tracera sur le croquis en les reliant.

Pour les paysans, ayant la carte devant eux, il n'y aura aucune difficulté de se situer et de repérer ces points.

A la fin de cet exercice, les limites du terroir du village sont matérialisés sur la carte.

Avant de passer aux exercices suivants, une vérification des limites avec les autres villages doit être faite afin d'analyser et de résoudre d'éventuelles contestations.

5.3. Définition de la situation actuelle

Après la détermination des limites du terroir et toujours avec les concours d'un nombre limité de villageois qui connaissent très bien leur terroir, on passe à la délimitation des zones protégées (cimetières, forêts sacrées, etc..) et ensuite des zones couvertes par le forêt, les champs cultivés, les jachères et tous ce qui peut servir à mieux définir la situation actuelle dans laquelle les villageois utilisent leur terroir.

Les points de repère reportés sur le croquis facilitent la localisation des sites et permet de les situer avec une bonne approximation.

A la fin de l'étape de visualisation, si celle-ci a été bien menée, on devrait confronter la carte obtenue et les photos aériennes et trouver que la « vision » des villageois correspond effectivement à la réalité des photos.

A ce point, on peut dire que la carte du terroir est bien définie.

5.4. Restitution à l'ensemble des villageois

Au cours d'une réunion collective, où tous les villageois sont appelés à participer, ceux qui ont contribué à la réalisation de la carte, font la restitution à toute l'assemblée.

Ils présentent la carte, les contenus et en expliquent les objectifs dans la langue locale.

Au cours de ce maillon de la chaîne d'animation, on cherche à avoir la certitude que la « vision » de toute la population du village correspond à celle de la carte. Il peut arriver quelques fois qu'il y ait de légères corrections à faire.

Avec l'approbation de l'assemblée, la carte considérée est considérée comme reflétant réellement leur terroir.

5.5. Reproduction de la carte sur le tableau

A ce niveau, il s'agit de faire la reproduction de la carte sur un tableau en faisant recours à un peintre parce qu'on a jugé qu'elle pourrait mieux faire ressortir l'image naturelle qui s'approche à la vision réelle des paysans.

Le peintre reproduit la carte sur le tableau, toujours à son échelle afin de respecter les proportions des unités fichées par les paysans.

La technique utilisée pour la reproduction doit refléter la vision qu'un villageois peut avoir de son terroir lorsqu'il se trouve au sommet d'une montagne ou correspondre à la vision qu'on pense qu'un oiseau en vol peut avoir, d'où son appellation vision « à vol d'oiseau ».

5.6. Restitution définitive du tableau au village

Au cours d'une réunion collective et après un dernier débat et des appréciations par les villageois, le tableau est remis définitivement au village

5.7. Matériels nécessaires et coûts de réalisation de l'opération (en francs guinéens)

Pour évaluer les coûts il faut tenir compte du fait qu'une partie du matériel sera utilisé et réutilisable pour plusieurs séances de visualisation, notamment :

- cartes topographiques;
- chevalet et contreplaque;
- feutres;
- pantographe,

Ainsi le coût total sera estimé par rapport au nombre d'utilisations préconisées.

Pour la préparation d'un croquis, il faut :

- des cartes topographiques
- du papier calque
- des feutres
- du scotch
- un agent pour deux heures de temps

Pour une réunion, il faut :

- un agent pour huit heures environ
- un chevalet et contreplaqué

Pour une reproduction sur tableau par un peintre, il faut :

- un peintre (pour un tableau)
- le matériel nécessaire pour dessin et peinture
- une feuille de contreplaqué

Etape 6 : Organisation de séances de restitution et évaluation de la perception

Une fois le tableau réalisé, il devient un outil qui sert à vérifier la perception réelle que les villageois ont de leur terroir, et à organiser des séances de travail pour la préparation du schéma concerné d'aménagement.

Etape 7 : Diagnostic de la situation actuelle

Cette étape consiste à compléter et à mettre à jour les données collectées à l'étape 2

Les agents du projet chargés de cette action utilise une fiche-synthèse conçue à cet effet.

Etape 8 : Séances de concertation pour l'identification des problèmes et des objectifs

Des séances d'animation sont organisées dans les villages concernés avec la participation de tous les villageois. Au cours de ces séances des problèmes sont présentés et discutés, les facteurs négatifs identifiés et les relations causes-effets dégagés.

L'animateur se sert du tableau représentant le terroir villageois (qui permet à la plupart de gens de réfléchir sur la situation actuelle de leur terroir) et affiche au centre de la réunion des feuilles de papier de couleur jaune sur lesquels seront transcrits les différents problèmes indiqués par la population.

Cette étape permet :

- d'analyser la situation problématique du projet, village par village;
- d'identifier et hiérarchiser les problèmes;

- de visualiser les relations causes-effets.

Après l'analyse des problèmes, on passe à la formulation des objectifs à atteindre. Il s'agit à ce stade de faire en sorte de déterminer comment les états négatifs des problèmes indiqués seront convertis en états positifs. On passe alors des feuilles de papier de couleur jaunes à d'autres mais cette fois de couleur verte servant à transcrire les solutions prospectées par les intervenants aux problèmes identifiés.

L'analyse des objectifs devrait permettre :

- de décrire la situation future qui prévaudra lorsque les problèmes auront été résolus;
- d'identifier et hiérarchiser les objectifs;
- de visualiser les relations moyens-fins.

Etape 9 : Vérification

Pour être sûr des résultats obtenus, on procède à un contrôle dans les villages. Cette fois les réunions ne concerneront pas tous les villageois, mais seulement quelques participants.

Etape 10 : Analyse des stratégies et plan d'action

Au bureau, le matériel récolté est analysé et réélaboré par l'équipe du Projet, puis mis sous forme d'arbres des problèmes et des objectifs. (Voir en annexe le cas du village de Watala).

Les arbres des objectifs, en reflétant la vision des paysans, doivent montrer les objectifs qui ne peuvent pas être réalisés par le Projet. Dans certain cas un accord devrait être possible entre le Projet et les populations alors que dans d'autres cas, les objectifs pourraient se révéler peu réalistes et il faudra trouver d'autres solutions ou carrément renoncer.

Etape 11 : Dernière restitution aux villages

Les arbres des problèmes et des objectifs font l'objet d'une dernière discussion avec les acteurs principaux au niveau du village, avant de prendre les décisions relatives à la mise en oeuvre.

[VOIR ANNEXES ILLUSTRATIVES DU CAS DU VILLAGE DE WATALA]

II.3. L'Auto-analyse villageoise et la gestion des feux (Démarche du Projet de Kissidougou)

[VOIR MODELE TECHNIQUE SUR LA GESTION DES FEUX DE BROUSSE]

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N°9

Programmation/Planification

L'opérateur dans le cadre des projets du PRABV aura nécessairement à entreprendre une activité de planification à une certaine échelle. Et compte tenu du principe incontournable de l'implication directe des populations, il s'agira nécessairement de planification participative.

Aucune planification ne ressemble à une autre parce que les objectifs ne sont pas toujours les mêmes, et les circonstances locales peuvent être extrêmement diverses. C'est pourquoi chaque plan se prépare différemment et a ses caractéristiques propres.

Toutefois, l'on peut s'inspirer, comme guide, de la série des 10 étapes suivantes :

Etape 1 : Définition des objectifs et du champ d'application de la planification.

- ◇ Etablissement de la situation actuelle.
- ◇ Identification des besoins des populations et du gouvernement.
- ◇ Prise d'une décision sur le secteur géographique qui fera l'objet du plan.
- ◇ Définition, d'un commun accord, des buts et objectifs spécifiques dans leurs grandes lignes.
- ◇ Définition du champ d'application du plan.

Etape 2. Organisation du travail.

- ◇ Détermination de ce qui doit être fait
- ◇ Identification des activités à réaliser et sélection de l'équipe de planification;
- ◇ Etablissement d'un calendrier d'activités et d'extrants;
- ◇ Mise au point des procédures propres à garantir que toutes les personnes pouvant être affectées par le plan ou devant y contribuer soient consultées.

Etape 3. Analyse des problèmes.

- ◇ Etude de la situation existante en matière d'utilisation des terres
- ◇ Entretiens avec les utilisateurs et identification de leurs besoins et de leurs vues
- ◇ Analyse, sur place, de la terre et de la situation en ce qui concerne ses utilisations
- ◇ Identification des problèmes et analyse de leurs causes; identification des contraintes qui entravent le changement.

Etape 4. Identification des possibilités de changement

- ◇ Identification et conception, sous forme de projets, de différents types d'utilisation des sols de nature à faciliter la réalisation des objectifs fixés
- ◇ Présentation de ces options pour que le public puisse en discuter.

Etape 5. Evaluation de l'aptitude de terres

Pour chaque type d'utilisation des terres semblant prometteur, identification de ses exigences en ce qui concerne les caractéristiques que doit présenter la terre et comparaison avec ses caractéristiques actuelles de manière à établir ses aptitudes physiques.

Etape 6. Evaluation des options

- ◇ Analyse de l'impact environnemental, économique et social, pour les utilisateurs de la terre et la communauté dans son ensemble, de chaque combinaison viable d'aptitude physique des terres et de leur utilisation
- ◇ Identification des conséquences, favorables et défavorables, du choix d'autres options.

Etape 7. Choix de la meilleure option

- ◇ Organisation de discussion, avec les communauté intéressées et les autorités, concernant les options viables et leurs conséquences
- ◇ Sur la base de ces discussions et de l'évaluation ci-dessus, détermination des changements qu'il y a lieu d'introduire ou vers lesquels il convient de tendre en matière d'utilisation des terres.

Etape 8. Préparation du plan d'utilisation des terres

Répartition des utilisations sélectionnées entre les différents types de terre ou formulation de recommandations à cet égard

Elaboration de plans concernant la gestion des terres

Détermination des moyens d'introduire les améliorations sélectionnées et des modalités d'exécution pratique du plan

Elaboration des directives générales, préparation d'un budget et rédaction, le cas échéant, des textes législatifs nécessaires

Organisation du concours des décideurs, des organismes sectoriels et des utilisateurs des terres.

Etape 9. Exécution du plan

Mise en oeuvre du plan, soit directement dans le cadre du processus de planification, soit, plus généralement, sous forme d'un projet de développement distinct.

L'équipe de planification doit travailler en collaboration avec les organes chargés de l'exécution.

Etape 10. Suivi et révision

- ◇ Suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du plan
- ◇ Modification ou révision du plan à la lumière de l'expérience acquise.

Sur un plan plus général encore, les différentes étapes peuvent être regroupées selon l'enchaînement logique suivant:

- . Identification des problèmes. Etape 1-3.
- . Détermination des différentes solutions possibles. Etapes 4-6.
- . Identification de la meilleure solution et préparation du plan. Etapes 7-8.
- . Mise à exécution du plan, évaluation de son application et intégration de l'expérience acquise. Etapes 9-10.

La souplesse, élément indispensable

Ces étapes n'ont pas à être suivies de façon rigide. Les circonstances qui caractérisent les différents projets de planification et l'utilisation des terres varient beaucoup, et il conviendra d'adapter les directives de manière à tirer le plus grand parti possible de la situation locale. Ce qui importe, c'est de comprendre quel est le but de chaque étape et de chaque procédure de façon à pouvoir décider s'il convient de la suivre, de la modifier ou de l'omettre en l'occurrence.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
 - * *Planification du développement local.*
 - * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
 - * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
 - * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
 - * *Promotion féminine.*
 - * *Organisation de groupements villageois.*
 - * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*
- Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.*

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N° 10

Préparation d'un plan d'action concerté

(Application au développement local - Utilisation des terres)

1. Par quoi commencer ?

L'effort de planification commence par une discussion entre ceux qui veulent le plan (utilisateurs des terres et pouvoirs publics) et les opérateurs de planification. Cette première étape, qui revêt une importance cruciale, doit consister en un échange à double sens d'idées et d'informations. Les décideurs et les représentants de la population de la zone à planifier doivent faire savoir à l'opérateur de planification quels sont les problèmes qui se posent et ce qu'ils veulent obtenir. L'opérateur, pour sa part, doit indiquer clairement comment un plan d'utilisation des terres peut être utile. Une tournée de reconnaissance sur le terrain et des entretiens avec les représentants des populations intéressées sont particulièrement recommandés.

2. Le plan à établir

Les tâches ci-après peuvent être incluses dans cette première étape de la planification.

◇ Définition de la zone à planifier

Détermination de la zone et établissement d'une carte indiquant son emplacement, ses dimensions, ses limites, ses accès et les centres de peuplement.

◇ Prise de contact avec les populations intéressées

Cette prise de contact devra se faire à travers les structures communautaires existantes, celles traditionnelles devant être placées au même niveau que les structures représentatives de l'Etat à l'échelle locale.

Il conviendra de veiller à ce que tous les groupes soient contactés, y compris, par exemple, les associations féminines, les associations de jeunes, les groupements villageois, les coopératives, et non seulement les agriculteurs, mais aussi les éleveurs, les artisans, les marchands. Les exploitants non-proprétaires de terres devront être consultés au même titre que les propriétaires terriens.

Les structures traditionnelles de prise de décision devront être mises à profit, et aucune décision ne doit être prise sans le consentement des représentants

des agriculteurs et des autres utilisateurs des terres qui doivent du reste être les principaux concepteurs et bénéficiaires du plan. Il y a à cela une double raison.

Premièrement, l'opérateur de planification rendrait mieux compte de la situation réelle et, deuxièmement, les utilisateurs sauront à l'avance que les éventuels changements sont envisagés par eux-mêmes et non par une autorité extérieure à leur localité.

◇ **Collecte d'informations de base concernant la zone**

Il s'agit d'une première opération de collecte d'informations pour déterminer ce que le plan devra permettre de réaliser. Les types d'informations nécessaires sont indiqués ci-après (voir Informations de base concernant la zone).

◇ **Etablissement des objectifs**

Les objectifs peuvent refléter des problèmes locaux (par exemple faible rendement des cultures, manque de fourrage) ou des politiques et des priorités de développement nationales (par exemple culture de produits d'exportation, comme le coton, le café, le cacao, la banane, etc.). A tous les niveaux, les objectifs peuvent avoir été dérivés d'un niveau plus élevé (du niveau national à celui des districts et des collectivités locales) ou des niveaux inférieurs (par regroupement des besoins locaux), c'est-à-dire une planification à partir du sommet et à partir de la base. Il conviendra d'énumérer les problèmes qui se posent dans le secteur et ce que l'on cherche à obtenir, de distinguer entre les objectifs à long terme et ceux qui peuvent être atteints pendant la période couverte par le plan et d'isoler les objectifs des plans de caractère plus général qui s'appliquent à la zone considérée de ceux qui ne sont pas pertinents.

◇ **Identification des problèmes et des possibilités**

Détermination de la situation actuelle en ce qui concerne l'utilisation des terres, et identification des problèmes que le plan est censé résoudre ainsi que des possibilités d'amélioration.

◇ **Identification des contraintes risquant d'entraver l'exécution**

Les contraintes risquant d'entraver l'exécution du plan proposé peuvent être de caractère juridique, économique, institutionnel, social ou environnemental. Les interventions doivent être conçues de façon à tenir compte expressément de la capacité des pouvoirs publics, des autres organisations et des utilisateurs des terres à les exécuter. Les ressources disponibles doivent être spécifiées.

◇ **Etablissement des critères sur la base desquels les décisions touchant l'utilisation des terres seront prises**

Par exemple, l'option retenue peut être celle qui promet le taux de rendement des investissements les plus élevés ou celle qui permettra de subvenir aux besoins de la population rurale la plus nombreuse. Lorsqu'il y a plusieurs critères, il conviendra de les classer par ordre d'importance.

◇ **Définition du champ d'application du plan**

Quelles sont les activités que le plan est censé englober? D'autres plans seront-ils exécutés? Par exemple, le plan envisage-t-il la construction d'infrastructures ou l'aménagement d'autres services de base?

◇ **Détermination de la période de planification**

Il s'agit de la période qui sera couverte par le plan et qui peut être de trois ou cinq ans, voire davantage, et être décomposée en plusieurs phases à des fins d'examen et de révision.

◇ **Détermination, d'un commun accord, du contenu et de la présentation du plan**

Quel sera le contenu du plan ? Comment se présentera-t-il ? Par exemple, portera-t-il sur de nouvelles cultures, sur une amélioration des techniques de gestion des terres, sur des services de vulgarisation, sur des améliorations d'infrastructures. La présentation dépend des personnes qu'il faut informer et qui prennent part au processus de planification; il conviendra d'identifier les différents groupes de personnes intéressés.

◇ **Information de base concernant la zone**

Pour commencer, l'équipe de planification aura besoin de certaines informations de base concernant les terres, les populations et l'organisation de l'administration et des services. Dans une première étape, l'opérateur de planification doit déterminer ce qui est disponible et où l'on peut se le procurer, et identifier les personnes qui peuvent servir de point de contact entre son équipe, les organismes spécialisés et la communauté locale. L'opérateur doit aussi déterminer quelles sont les données essentielles qui ne sont pas disponibles, de sorte que des études puissent être prévues et leur coût évalué. La gamme d'informations nécessaires et leur degré de détail varieront selon le niveau de la planification.

Voici quelques exemples:

. Ressources en terres. Climat, hydrologie, géologie, formes de relief, pédologie, végétation (y compris forêts et pâturages), faune ravageurs et maladies. Les sources d'informations sont notamment les cartes topographiques, les photographies aériennes et les photographies prises par satellite, les études existantes et les archives des départements. Si tout cela

n'est pas disponible, il faut entreprendre une évaluation rapide avec la participation des populations.

. **Utilisation actuelle des terres.** Etudes et archives des départements concernant l'utilisation des terres, les systèmes d'exploitation, la foresterie et les niveaux et les tendances de la production. Rapports d'évaluation rurale participative.

. **Infrastructure actuelle.** Transports, communications et services à l'agriculture, gestion de l'élevage et foresterie.

. **Population.** Effectifs, tendance démographique, localisation des peuplements, rôle des femmes, groupes ethniques, structure par classe, notables.

. **Régime foncier.** Régime légal et traditionnel concernant la propriété et les droits d'utilisation des terres, des arbres et des pâturages; réserves forestières, parcs nationaux.

. **Structures sociales et pratiques traditionnelles.** L'utilisation des terres est liée à l'histoire et à la culture des populations et a généralement évolué sur de longues périodes. Il est indispensable de bien comprendre la situation actuelle avant de pouvoir l'améliorer.

. **Pouvoirs publics.** Structures administrative et principales autorités; services fournis et situation à laquelle ces services doivent faire face. Il conviendra de demander aux représentants des différents organismes qui opèrent dans le secteur de renseigner l'équipe de planification.

. **Législation.** Lois et règlements affectant l'utilisation des terres; lois et coutumes traditionnelles; question de savoir si les lois sont appliquées.

. **Organisations non gouvernementales.** Déterminer s'il existe dans le secteur couvert par le plan des organisations non gouvernementales, par exemple des coopératives d'exploitation et de distribution, pouvant jouer un rôle dans la préparation ou l'exécution d'un plan d'utilisation des terres.

. **Organisation commerciales.** Se mettre en rapport, le cas échéant, avec les organisations commerciales, par exemple les entreprises minières ou les plantations, dont les intérêts peuvent être touchés.

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N° 11

ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE AU NIVEAU DE LA COLLECTIVITE

La présente fiche est un guide pour faciliter la conduite d'enquêtes préliminaires à entreprendre afin de définir la situation actuelle d'une collectivité et de déterminer ce qui peut être fait pour l'améliorer.

A. Caractéristiques socio-démographiques

- a) Population: origine, effectif total et nombre de ménages, répartition par sexes et groupes d'âge, migrations (tableaux et graphiques);
- b) activités économiques, chômage, sous-emploi;
- c) villages, liaisons routières et télégraphiques (cartes des établissements humains et du réseau routier);
- d) la famille, le clan, le conseil, les partis politiques;
- e) la religion, les traditions, les attitudes face au changement;
- f) habitat, logement, adduction d'eau, sources de combustibles, etc.;
- g) services et équipement sociaux: transport, communications, énergie électrique, soins médicaux (y compris les sorciers guérisseurs), éducation (analphabétisme), associations, coopératives, mutuelles de crédit).

B. Régime foncier

- a) Régime de propriété des terres, droits et réglementations (indiquer sur la carte les unités d'exploitation);
- b) distribution de la terre et marché foncier;
- c) valeurs de la terre et marché foncier;
- d) métayage, utilisation des terres communales, systèmes de baux/permis sur les terres domaniales.

C. Investissement en capitaux (indiquer si possible les montants)

- a) logement et routes;
- b) défrichement et mise en valeur des terres, irrigation, cultures permanentes, agro-industries, artisanat;
- c) scieries et entreprises industrielles forestières;
- d) entrepôts, transports publics et fret.

D. Unités d'exploitation

- a) L'exploitation: relation entre biens agricoles et biens fonciers;
- b) nombre total d'exploitation, répartition des exploitations (carte), groupements par taille (graphique);

- c) types d'unités d'exploitation;
- d) utilisation du périmètre de l'exploitation, rotation des cultures.

E. Main-d'oeuvre

- a) Rapports entre la direction de l'exploitation et la main-d'oeuvre;
- b) main-d'oeuvre: effectifs et type;
- c) main-d'oeuvre rémunérée, prestations obligatoires, échanges de main-d'oeuvre dans la collectivité;
- d) spécialisation de la main-d'oeuvre par âge et par sexe;
- e) saisons et horaires de travail;
- f) emploi, sous-emploi et chômage, par sexe et groupe d'âge.

F. Capital d'exploitation (statistiques communautaires)

- a) Outillage et matériel: fabrication, entretien, réparation marché;
- b) bétail, type, quantité, valeur;
- c) autre capital d'exploitation: aliments pour bétail, semences, engrais - quantité et marché;

G. Cultures, façon culturales

- a) Culture de rapport superficie totale, variétés, façons culturales, facteurs de production et autres dépenses, rendement, production unitaire et production totale;
- b) cultures de subsistance: superficie totale, variétés, préparation du sol, rotation, façons culturales, rendement, production unitaire et totale pour la collectivité;
- c) production d'aliments pour animaux et de fourrage: superficie totale pour la collectivité;
- d) cultures permanentes: superficie totale, façons culturales, rendement, production totale;
- e) élevage: type, nombre d'animaux, méthodes, facteurs de production, production unitaire et totale pour la collectivité;
- f) volaille: type, nombre total, production;
- g) régime alimentaire de base et techniques de préparation.

H. Activités forestières et connexes (en évitant de faire double emploi avec l'enquête spécifique)

- a) Production de bois: essences, prix unitaires, coûts de production, marchés;
- b) industries de transformation du bois;
- c) autres produits forestiers: bois de chauffage, charbon de bois, etc.

I. Autres activités économiques (valeur lucrative)

- a) Pêche, chasse;

- b) artisanat;
- c) main-d'oeuvre non agricole;
- d) ouvriers spécialisés et cadres.

J. Production

- a) production brute (valeurs unitaires et pour la collectivité);
- b) production brute commercialisable (transformation, commercialisation, prix);
- c) produits consommés par l'exploitant.

K. Dépenses (autres que pour les activités productives)

- a) Nourriture;
- b) logement et énergie;
- c) habillement;
- d) éducation;
- e) transport, communications;
- f) impôts et contributions;
- g) festivités;
- h) loisirs;
- i) dettes.

ECHANTILLONS : EXPLOITATION ET MENAGE

L'enquête socio-économique au niveau de la collectivité devra être complétée par une enquête au niveau de l'exploitation et de la famille portant sur 30 à 40 pour cent des unités d'exploitation/familles de la zone de projet. Là encore, ce schéma doit être adapté aux cas particuliers pour obtenir toutes les données pertinentes sur:

- a) l'emplacement, le mode de faire-valoir, le type d'exploitation, le nom de l'enquêteur, la superficie, la topographie et le relief, l'accès aux routes, la composition des coopératives ou associations;
- b) la famille (y compris l'emploi, l'éducation, etc.), les unités de main-d'oeuvre et leur utilisation, les ouvriers rémunérés, la répartition des activités sur l'année, les périodes d'activité maximum, les échanges de main-d'oeuvre, les salaires, le régime alimentaire et la préparation des aliments;
- c) l'utilisation des terres, la production par unité et sa valeur totale, ainsi que sur la valeur des biens fixes, les animaux (par type) et leur valeur, les machines et le matériel, ainsi que sur la valeur par hectare;
- d) la production agricole (et sa valeur totale): production totale de chaque denrée, production commercialisable (prix unitaire et valeur totale), consommation familiale (valeur);
- e) les dépenses agricoles (en spécifiant les dépenses unitaires et totales): semences, engrais, fumier organique, pesticides, machines (y compris machines louées), arbres ou stumps, fourrage, aliments pour animaux, litière,

service vétérinaire et médicaments, monte, reconstitution des stocks, fonctionnement, réparation et amortissement des machines et du matériel, assurance, électricité, eau d'irrigation, transformation des produits, transport, réparations et entretien des bâtiments, routes, pistes, clôtures, canaux, etc.;

f) l'endettement, en spécifiant la nature de la dette et son mode de remboursement;

g) les dépenses familiales, en spécifiant les aliments achetés, le combustible, les vêtements, les médicaux, l'éducation, le transport et les visites, les réparations et l'entretien de la maison, l'équipement ménager et le mobilier, la vie sociale, les impôts sur les personnes physiques, les redevances, etc. Indiquer le montant total des dettes.

h) les revenus non agricoles de la famille (source de revenu) en indiquant le total annuel.

En fin, il faudrait obtenir le bilan des revenus et avoirs, donnant:

i) le produit agricole net (total, valeur par hectare et valeur par unité de main d'oeuvre), c'est-à-dire la différence entre la production commercialisable et les dépenses agricoles;

ii) le revenu agricole net après déduction du produit agricole net des salaires, du loyer (en cas de prise à bail) et du remboursement des dettes agricoles;

iii) le solde final, c'est-à-dire la différence entre, d'une part, le revenu agricole net (plus les autres revenus) et, d'autre part, les dépenses familiales et la valeur des produits agricoles autoconsommés.

Le "solde" peut souvent être déficitaire car il est normal que les dépenses de la famille (revenus disponibles pour l'épargne, terres et biens fixes appartenant à la famille, machines et autres avoirs); l'endettement total est la somme des dettes de l'exploitation et de la famille.

DEMANDE ACTUELLE ET POTENTIELLE DE BOIS ET AUTRES PRODUITS FORESTIERS

La consommation actuelle de produits forestiers peut fournir un point de la courbe de demande. L'évaluation du niveau de la demande potentielle effective, sur la base de certaines hypothèses quant à l'évolution future du revenu et du mode de vie, est une procédure plus complexe, surtout dans le cas de produits non actuellement disponibles. Elle implique des décisions sur le prix ou le coût perçu pour les biens livrés aux membres de la collectivité. On ne peut ici que proposer les principales rubriques d'une enquête:

A. Bois de chauffage et charbon de bois

a) consommation: actuelle, totale par habitat;

b) économies possibles grâce à un meilleur rendement des produits ou à leur remplacement;

c) demande projetée dans certaines hypothèses de prix et de revenus.

B. Pieux et bois de construction

- a) consommation actuelle;
- b) économies possibles;
- c) demande projetée.

C.,D., etc. Autres produits forestiers

Pour tout autre produit considéré, pris séparément, mêmes rubriques que pour A et B, par exemple: fourrage, noix, produits comestibles du palmier, fruits, gomme arabique, tannin, miel, champignons, plantes médicinales et autres plantes d'importance économique

E. Conservation des sols et lutte contre l'érosion

- a) Besoins actuellement ressentis par la population locale en matière de protection;
- b) besoins discernés par les experts;
- c) coûts et avantages éventuels.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*
- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*
- * *Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.*

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N° 12

Le suivi participatif

Le suivi participatif est l'enregistrement méthodique et l'analyse périodique de l'information qui a été sélectionnée et enregistrée par les membres de la communauté avec l'aide des intervenants extérieurs.

L'objectif premier du Suivi participatif est de fournir des informations pendant la durée du projet, de sorte qu'on puisse effectuer, si nécessaire, des ajustements et/ou des modifications.

Les activités du projet peuvent être suivies en enregistrant des informations quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles ou saisonnières ainsi qu'en prenant le temps de s'arrêter et d'analyser l'information observée. Le retour d'information est alors important et immédiat. Ce processus peut être poursuivi lors des évaluations.

Par exemple, une coopérative communautaire qui distribue du charbon de bois pourrait suivre les ventes mensuelles pendant toute une année. On pourrait ainsi s'apercevoir que les ventes sont faibles pendant trois mois par an. On se rendrait alors compte que cette période de trois mois correspond à la saison des pluies, lorsque les transports posent problème. En se servant de ces renseignements, la communauté pourrait décider de transporter le charbon de bois et de l'entreposer près du marché avant la saison des pluies.

L'information est analysée périodiquement

Le Suivi participatif ne consiste pas uniquement à tenir des dossiers, mais aussi à s'arrêter à certains moments précis pour analyser l'information (additionner, discuter, intégrer). Le moment où il faut s'arrêter et analyser dépendra de la nature des activités et/ou de leur saisonnalité.

Par exemple, certaines activités impliquant une petite entreprise forestière peuvent inclure des rapports de caisse quotidiens et la vérification mensuelle des comptes. Pour des activités de reboisement, il suffirait de tenir des dossiers pendant les périodes de production en pépinière et les périodes de repiquage, avec une analyse à la fin de chaque saison de culture.

Avant d'entamer le suivi, il faut que la communauté en comprenne bien la raison.

L'information doit permettre de tenir tout le monde au courant des progrès (ou de l'absence de progrès) par rapport aux objectifs et aux activités prévus.

Ce sont les membres de la communauté qui choisissent les critères de mesure

Lorsque ce sont eux qui choisissent ces critères (kilogrammes, grammes, litres, sacs, boîtes, livres, gerbes, etc.), les membres de la communauté comprennent mieux l'information. Et il est plus probable qu'ils continueront le suivi à l'avenir.

Si les intervenants extérieurs ont besoin d'informations de ce genre, ils peuvent traduire les critères de mesure des membres de la communauté en des critères qu'ils ont l'habitude d'utiliser.

Les progrès sont examinés par rapport aux objectifs et aux activités

Si on leur fait confiance, les membres de la communauté sont capables de combiner l'information qualitative (descriptive) avec l'information quantitative (numérique), ce qui permet une analyse plus complète.

Par exemple, supposons qu'on prenne pour objectif la réduction de l'érosion des sols par le vent et qu'on choisisse comme activité l'installation de 100 kilomètres de brise-vent.

Les renseignements tirés du suivi au cours de la première année pourraient indiquer qu'on a installé, comme prévu, 25 kilomètres de brise-vent autour des champs des agriculteurs. Cette information est importante et utile. Elle démontre que les activités se déroulent conformément au plan initial.

Mais ces renseignements ne suffisent peut être pas si l'on omet de prendre en considération l'objectif de réduction de l'érosion des sols.

Les agriculteurs souffrent peut être d'un accroissement de l'érosion des sols dans les champs qui se trouvent en dehors des brise-vent. Cette dernière information peut nous amener à nous demander si les brise-vent, tels qu'on les conçoit, constituent une activité adéquate ou s'il ne faudrait pas les modifier d'une manière ou d'une autre. Il se pourrait qu'on soit obligé de faire une évaluation plus tôt que prévu.

Avant de planter 75 km de brise-vent de plus, il faut répondre à certaines questions majeures et modifier les activités et/ou les objectifs en conséquence. on peut éviter un désastre potentiel et le transformer en succès!

Les avantages du Suivi participatif

Le Suivi participatif fournit une vision d'ensemble en permanence, ce qui permet à la communauté de déterminer si les activités avancent comme prévu. Elle l'aide également à déceler si les activités s'éloignent des objectifs fixés, ce qui permet d'effectuer des ajustement à temps.

Le Suivi participatif fournit un "système d'alarme préventif" qui permet de déceler les problèmes relativement tôt. On peut alors chercher des solutions avant qu'ils ne prennent des proportions incontrôlées. Ceci est

particulièrement important dans le cas de techniques nouvelles qui pourraient avoir des effets négatifs une fois introduites.

Par un retour d'information continu pendant la durée des activités, on s'assure d'une qualité suffisante à l'obtention de bons résultats. Par exemple, on peut effectuer des tests sur la survie des plants dans les mois qui suivent le repiquage sur le terrain, ce qui permet de savoir si les stocks de la pépinière sont de bonne qualité et/ou si le repiquage et la manutention des plants se déroulent normalement. En effectuant les tests de survie à la fin de la période critique de survie, il est possible de déterminer si la protection des plants et leur conduite sont adéquats.

Le Suivi participatif permet de déceler les ressources nécessaires à la production d'un résultat donné ou la possibilité d'une distribution différente des ressources nécessaires afin d'obtenir un meilleur résultat.

Lorsque ce sont les membres de la communauté qui réalisent le suivi, ils examinent les résultats en fonction des expériences du passé. En maintenant une vision d'ensemble, on optimise tous les avantages du suivi.

Les membres de la communauté et les intervenants extérieurs peuvent profiter ensemble de la base d'information établie grâce au Suivi participatif qui fournit une information réaliste tout en soulignant les tendances.

Parfois, les choses empirent avant de s'arranger. Essayez de ne pas renoncer trop vite à ce qui n'a pas l'air de marcher tout de suite! Parfois, ce sont les objectifs qui sont irréalistes et qu'il faut remettre en question. Rappelez-vous qu'il faut penser à la fois aux effets à court terme et aux effets à long terme.

Les membres de la communauté et les intervenants extérieurs ont tous deux la faculté de mener le suivi, mais chacun peut le faire pour des raisons très différentes. Les intervenants extérieurs peuvent souhaiter une représentation égale des membres de la communauté dans le processus de décision, tandis que les membres de la communauté s'intéressent peut être à une distribution égale des coûts et bénéfices.

Fréquemment, l'objectif des intervenants extérieurs est la participation de tous parce qu'ils souhaitent une représentation égale de tous les membres et de tous les groupes qui composent la communauté. Ils peuvent vouloir s'assurer, en réalisant le Suivi participatif, que tous les membres concernés de la communauté sont représentés lorsqu'on prend des décisions sur les activités.

La "participation" est un processus qui se développe au fur et à mesure que les activités progressent. C'est pourquoi on peut relever, avec le temps, des changements notables dans les besoins en informations sur la participation.

Par exemple, on ne peut pas toujours prendre comme indicateur efficace de participation la hausse ou la baisse des présences aux réunions. Il est possible que les gens assistent en grand nombre et avec enthousiasme aux réunions où l'on présente pour la première fois les activités. Mais une fois

que les groupes et les comités ont pris en charge le processus de décision, la communauté n'a plus d'autre besoin que celui d'être tenue au courant. Il se peut donc que la participation aux réunions décline, surtout si les choses vont bien.

Les membres de la communauté peuvent ressentir le besoin de vérifier quelles sont les personnes qui participent aux activités communautaires afin de distribuer équitablement les bénéfices.

Dans de nombreux cas, c'est le travail volontaire des membres de la communauté qui permet de mener à terme les activités de foresterie communautaire. Ceux qui travaillent gratuitement peuvent souhaiter une certaine forme de récompense. Ils pourraient aussi désirer des sanctions contre ceux qui ne participent pas au travail volontaire. Par exemple, ceux qui travaillent à la pépinière volontairement pourraient recevoir des plants gratuits, tandis que ceux qui ne participent pas seraient obligés de les acheter.

Les membres de la communauté et les intervenants extérieurs observent ensemble la participation

Bien que l'observation de la participation soit importante pour tous, il est évident que ce sont les membres de la communauté que la définissent et qui aident à la mesurer ou qui aident les intervenants extérieurs à choisir les indicateurs. Lorsque ce sont les membres de la communauté qui déterminent les indicateurs de participation, il y a de plus grandes chances pour que leurs critères soient mieux adaptés aux conditions locales que des indicateurs choisis par des intervenants extérieurs.

Par exemple, il n'est pas toujours possible de mesurer la participation individuelle en terme d'heures. Il se peut qu'une personne fournisse un travail spécialisé pendant une période de temps plus courte, bien que les autres considèrent qu'elle a participé à part égale. La communauté pourrait donc choisir d'évaluer la participation sur la base de la compétence et de la qualité du travail plutôt que sur celle du temps fourni. La contribution en temps menuisier n'est pas nécessairement considérée égale à celle d'un simple manoeuvre. La communauté pourrait estimer qu'un leader qui assume davantage de responsabilités a droit à une part plus grande des bénéfices.

A quelle phase du projet faut-il introduire le Suivi participatif ?

Bien qu'on puisse introduire le Suivi participatif à tous les stades des activités, il est préférable de le faire le plus tôt possible, avant que les activités entrent en vigueur.

C'est à ce stade que l'on fait des préparatifs pour décider qui effectuera la collecte des données, et comment, et à quel moment se déroulera l'analyse périodique. Dès la mise en oeuvre, lorsque les activités ont débuté, commence le suivi. On analyse les renseignements relevés par périodes

prédéterminées, tous les jours, toutes les semaines, une fois par mois ou une fois par saison.

Il y a des avantages à tirer de l'introduction du Suivi participatif, même lorsque les activités ont déjà démarré. Son introduction pourrait être judicieuse si le suivi en cours n'apportait pas les résultats escomptés, ou bien si l'information n'était plus utile aux membres de la communauté.

Les étapes du Suivi participatif

Il faut prendre le temps de préparer et d'organiser le suivi. Cela permet aux gens de savoir pourquoi on le fait et comment s'y prendre. La première réunion de planification du suivi (voir Fiche Réunion de groupe) peut inclure tous ceux qui sont directement impliqués dans les activités ainsi que tout autre groupe intéressé. Elle doit être centrée sur ceux qui sont directement impliqués ou ceux qui ont été nommés responsables du suivi par leurs groupes. Pour planifier le suivi, on peut se servir d'un cadre de travail semblable à celui utilisé lors de la collecte des données de base (voir Fiche Collecte de Données de base). Les étapes sont les suivantes :

Première étape : Discuter des raisons du suivi

Revoir les avantages et les buts du suivi, de sorte que les membres de la communauté puissent décider d'eux-mêmes si le suivi leur sera utile.

Deuxième étape : Réexaminez les objectifs et les activités

Il peut arriver que les objectifs et les activités des membres de la communauté aient été déterminés lors du diagnostic participatif (voir Fiche Diagnostic Participatif). Si on n'a pas encore impliqué les membres de la communauté, ceux-ci ont maintenant l'occasion de revoir les objectifs et les activités tels que définis par les intervenants extérieurs et d'en discuter. Il faudra peut être recourir au diagnostic participatif si les objectifs des membres de la communauté et ceux des intervenants extérieurs sont radicalement différents.

Troisième étape : Formuler les questions liées au suivi

Après avoir fait la révision des objectifs et des activités, discutez des renseignements indispensables pour savoir si les activités se déroulent comme il faut. Se concentrer sur les questions suivantes : "que veut-on savoir?" et "quels sont les éléments à suivre qui permettront de trouver ce qui est recherché?".

L'animateur peut inscrire (ou dessiner) sur de grandes feuilles de papier ou sur un tableau les questions liées au suivi que suscitent chaque objectif et chaque activité. Il devrait y avoir un accord au sein du groupe sur chaque question liée au suivi. S'il y a beaucoup de questions, les ranger par ordre d'importance.

Quatrième étape : Définir les indicateurs directs et indirects

Déterminer, pour chaque question, les indicateurs directs et/ou indirects qui permettront de répondre aux questions liées au suivi. (Pour la description des indicateurs, voir Fiche Indicateurs).

Cinquième étape : Décider des outils de collecte de l'information

Il faut choisir l'outil de collecte de l'information le plus approprié à chaque indicateur clef ou à chaque question posée. Se rappeler qu'un seul outil peut servir à obtenir des renseignements qui répondent à plusieurs questions.

Sixième étape : Décider qui va effectuer le suivi

Pour réaliser le suivi, des personnes possédant des aptitudes spécifiques telles que la comptabilité ou le calcul peuvent être nécessaires. Il faut également que les gens disposent de temps. Il faut donc identifier ceux qui disposent des aptitudes et du temps nécessaires. Il se peut qu'il faille les dédommager de leurs efforts. Cela peut se faire par le biais d'un poste rémunéré à la pépinière ou par d'octroi de plants gratuits produits par la pépinière aux membres de la communauté chargés du suivi.

Septième étape : Analyse et présentation des résultats

Il est important d'analyser l'information à certains moments précis pendant la durée des activités. On peut discuter de cette analyse en réunissant la communauté ou par le biais d'affiches ou de bulletins communautaires. La communauté pourra ainsi savoir si les activités progressent au rythme prévu ou s'il faut effectuer des changements ou des modifications.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*
- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*
- * *Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.*

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N°1

Les réunions villageoises ou inter-villageoises

Les projets du PRABV ont organisé de nombreuses réunions villageoises en vue de discuter avec les populations des objectifs à poursuivre et d'activité à entreprendre pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et des conditions de vie en milieu rural.

Au départ, l'initiative a été prise par les projets qui avaient besoin de se présenter aux populations, en toute transparence, et de gagner leur confiance.

L'expérience du PRABV a montré que les meilleures réunions villageoises sont celles organisées à l'initiative des villageois eux-mêmes sous l'impulsion des membres de la communauté ayant de l'influence et possédant la capacité de mobiliser les autres sur une base volontaire.

La tenue d'une réunion villageoise exige une préparation minutieuse. Les étapes successives suivantes sont à retenir :

- ◊ L'initiateur qui connaît et qui est préoccupé par les problèmes que vivent les villageois propose un ou des sujets d'intérêt commun à débattre à la réunion.
- ◊ L'initiateur associe d'autres personnes pour s'accorder avec elles sur la pertinence des sujets proposés par rapport aux préoccupations des villageois.
- ◊ Les objectifs de la réunion sont formulés.
- ◊ Une démarche pour faire participer l'ensemble des membres de la communauté, hommes et femmes, est définie.
- ◊ Des personnes-ressources sont identifiées.
- ◊ Des responsabilités de préparation de la réunion sont fixées et partagées.
- ◊ Une date et un lieu appropriés de réunion sont fixés.
- ◊ Une procédure et des conditions de tenue de la réunion sont définies.

- ◊ Les canaux de communication traditionnelle sont mis en oeuvre pour assurer l'information et sensibiliser les membres de la communauté sur la proposition de tenir une réunion.
- ◊ Le programme final de la réunion est établi avec une prise en compte de toutes les suggestions faites par les membres de la communauté qui ont été consultés dans la phase préparatoire dont la durée peut aller de quelques jours à quelques semaines.
- ◊ La préparation matérielle de la réunion est assurée.
- ◊ La réunion se tient.
- ◊ Un procès-verbal est produit qui fixe les résolutions prises par les participants à la réunion.
- ◊ Une modalité de mise en oeuvre et de suivi-évaluation des résolutions de la réunion est définie et lancée.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
 - * *Planification du développement local.*
 - * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
 - * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
 - * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
 - * *Promotion féminine.*
 - * *Organisation de groupements villageois.*
 - * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*
- Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.*

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N°2

Les entretiens organisés

Les projets du PRABV ont entrepris leurs activités en milieu rural après avoir cherché à connaître le mieux qu'ils pouvaient les réalités physiques et humaines de ce milieu.

Ils ont notamment identifié auprès des villageois le type d'organisation sociale, les traditions culturelles, la microsegmentation professionnelle, les acteurs principaux, les décideurs, etc...

Avec toutes ces composantes du milieu rural, les projets ont entretenu des relations de concertation à travers des entretiens organisés.

Les personnes ou groupes de personnes rencontrés jouent chacun un certain rôle dans la dynamique socio-économique et culturelle du village. C'est par exemple le doyen du village, le chef du village, l'imam, le président de la CRD, un ou des leaders des jeunes, une ou des représentantes des femmes, un ou des groupements villageois, des artisans, des agriculteurs, des éleveurs, des chasseurs, des pêcheurs, etc...

Un entretien organisé se fait toujours sur la base d'une définition claire du sujet, des objectifs et des interlocuteurs.

A la différence d'une réunion villageoise qui fait participer l'ensemble des membres de la communauté, les entretiens organisés ont un public réduit et groupé par centre d'intérêt. Ainsi on peut faire un entretien organisé avec par exemple une confrérie des chasseurs pour parler du code de protection de la faune sauvage et de réglementation de la chasse, et de la participation des chasseurs, en ce qui les concerne, dans la mise en oeuvre de ce code.

L'initiative des entretiens organisés n'est pas l'apanage des équipes des projets. Elle peut tout autant provenir des villageois eux-mêmes sur des questions d'intérêt commun comme par exemple dans le cas d'une mobilisation pour la réalisation d'une infrastructure sociale.

Un entretien organisé comporte les étapes ci-après :

- ◇ Une initiative est prise par une personne intéressée à faire l'entretien.
- ◇ Le sujet de l'entretien est défini.
- ◇ Les objectifs de l'entretien sont fixés.
- ◇ Les interlocuteurs sont identifiés.
- ◇ Les modalités de l'entretien sont déterminées.
- ◇ Le lieu et la durée optimale de l'entretien sont fixés.
- ◇ Les interlocuteurs sont consultés et, si nécessaire, sensibilisés.
- ◇ Le rendez-vous est pris.
- ◇ L'entretien se déroule.
- ◇ Un mémorandum d'entretien est tenu.
- ◇ La mise en oeuvre d'éventuels engagements est lancée.
- ◇ Un mode de suivi-évaluation des actions découlant de l'entretien est opérationnel.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*
- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*
- * *Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.*

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N°7

La Recherche-Action Participative

Sur plusieurs questions portant sur le milieu rural, les populations villageoises des zones d'intervention du PRABV ont pris part à des activités de recherche-action.

Il s'agissait chaque fois d'amener les populations, à partir de leur propre initiative, à effectuer des recherches pouvant les aider à résoudre leurs problèmes.

La recherche-action participative (RAP) peut porter sur plusieurs sujets relatifs à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et des conditions de vie. Dans les projets, elle a notamment porté sur les plantes pour les haies vives, les plantes fourragères, les plantes médicinales, les moyens de lutte contre les ravageurs, l'amélioration de la nutrition infantile, l'histoire du village etc...

Les pépinières, les parcelles expérimentales de plantation, de lutte anti-érosive constituent des moyens de recherche-action participative.

Les causes et les conséquences de la dégradation de l'environnement sont des sujets auxquels s'applique la RAP.

La recherche-action participative permet de valoriser les savoirs traditionnels et de prendre en compte les stratégies paysannes et le système local des valeurs socio-culturelles sur lesquelles est fondé l'approche de prise de décision.

Pour faire de la recherche-action participative il est nécessaire de passer par les étapes ci-après :

- Un noyau de chercheurs-paysans est constitué.
- des sujets de recherche sont identifiés.
- La recherche est entreprise en faisant participer le maximum de personnes appartenant à la communauté.
- Les résultats sont fixés, puis discutés avant d'être diffusés.
- Un système de suivi-évaluation est conçu et mis en oeuvre.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*
- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*

Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N°8

Le diagnostic communautaire de l'environnement

En préalable au lancement de certaines activités par les populations, les projets PRABV entreprennent avec ces populations la réalisation d'un diagnostic communautaire de l'environnement.

Il s'agit de mettre les populations en situation de pouvoir faire des observations, de prédire d'éventuels changements à venir en essayant de donner une idée du degré de ces changements.

Le diagnostic communautaire de l'environnement permet aux villageois d'avoir une meilleure vision des impacts possibles, négatifs ou positifs, de leurs activités en cours ou envisagées. Ce diagnostic est un moyen de prendre des dispositions préventives ou des mesures correctives.

Une activité de diagnostic communautaire de l'environnement commencera toujours par la définition du terme environnement.

Il faudra parvenir à faire le consensus que l'environnement englobe tant des aspects sociaux, sanitaires, économiques que culturels et physiques.

Le questionnaire ci-après peut servir au travail du diagnostic communautaire.

Eau de surface :

Débit, crues et rendements. Est-ce que les activités du projet ont/auront des conséquences sur le débit? Est-ce qu'elles ont/auront des conséquences sur les crues (inondations)? Est-ce qu'elles ont/auront des conséquences sur le volume d'eau qui s'écoule?

Eau de la nappe souterraine :

Sa qualité, son taux de renouvellement. Est-ce que le projet modifie/modifiera/a modifié sa composition chimique?

Végétation :

Est-ce que la végétation a été/sera réduite (mauvais) ou augmentée (bien)? Est-ce que la régénération naturelle a été/ sera affectée? Est-ce qu'il y a eu des pressions supérieures ou moindre sur les arbres, les buissons, l'herbe, etc..?

Sols :

Est-ce que le projet augmente/augmentera ou diminue/diminuera la fertilité du sol? Aux endroits où les surfaces sont/seront affectées par le projet, est-ce qu'une meilleure utilisation du territoire entraîne/entraînera des résultats favorables ou défavorables?

Autres :

Questions fondamentales portant sur les changements favorables ou défavorables à la faune, à la pêche, aux caractéristiques physiques.

Alimentation :

Les gens ont-ils/auront-ils davantage de nourriture? Nourriture en saison sèche? Un régime alimentaire plus complet?

Maladie :

Est-ce que le projet a créé/créera davantage d'eaux stagnantes? Est-ce que le projet a augmenté/augmentera le volume d'eau courante?

Autres :

Questions fondamentales portant sur les produits chimiques toxiques, l'exposition aux maladies véhiculées par les animaux, etc..

Productivité agricole :

Est-ce que le rendement de la production agricole par tête (cultures vivrières ou commerciales) est/sera affecté?

Volume des biens et services :

Est-ce que le projet procure/procurera davantage ou moins de biens (nourriture, bois de feu, etc..)?

Ressources collectives :

Eau, pâturages, arbres, etc.. Est-ce que le projet a éliminé/éliminera l'usage collectif de certaines de ces ressources? Est-ce qu'il limite/limitera l'accès à ces ressources?

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*
- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*

Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N° 13

Le Diagnostic participatif

Le Diagnostic participatif est une méthode qui sert à répondre, selon le point de vue des membres de la communauté, aux questions suivantes : quelles sont les activités qui sont nécessaires et qui peuvent être appuyées, est-ce que les bénéficiaires acceptent les activités proposées par les intervenants extérieurs, est-ce que les activités envisagées sont pertinentes et réalisables.

Avec l'aide des intervenants extérieurs, les membres de la communauté identifient les conditions nécessaires à la réalisation des activités. Ils collectent également les données essentielles qui leur permettront de déterminer si leur communauté dispose de ces conditions ou peut les créer. Grâce à un "cadre de travail pour le diagnostic", chaque activité est examinée en terme de conditions nécessaires et celles qui ne sont pas réalisables sont éliminées.

Les intervenants extérieurs ont peut être déjà pris certains décisions

Il arrive souvent que des activités soient planifiées alors que certaines décisions ont déjà été prises sans apport de contribution de la communauté. Ainsi, il se peut que :

- les problèmes et leurs solutions aient été définis par des intervenants extérieurs;
- le financement ait déjà été fixé;
- le gouvernement, national ou local, ait négocié avec les intervenants extérieurs ou, dans certains cas, ait lui-même pris l'initiative du projet;
- que l'on ait délimité une région au sein du pays et que les équipes de terrain aient reçu un rôle spécifique prédéterminé.

Une des décisions qui est souvent laissée aux équipes de terrain est le choix de la communauté avec laquelle on entreprendra les activités. Par exemple, il peut y avoir, dans une région donnée, un grand nombre de communautés susceptibles d'accueillir ces activités. Mais les équipes de terrain peuvent se heurter à des contraintes, telles que le manque de véhicule et de personnel de terrain qualifié, ce qui rend difficile l'accès à ces communautés. En outre, les équipes doivent prendre en considération les communautés confrontées au problèmes auquel les activités sont censées faire face, mais aussi, les conditions matérielles et communautaires nécessaires au succès.

Si c'est aux équipes de terrain qu'il appartient de choisir les communautés, elles pourront, grâce à une modification de la méthode du Diagnostic participatif décrite ci-après, décider avec quelles communautés travailler.

Le Diagnostic participatif lorsque la communauté et les intervenants extérieurs sont à l'origine des activités

En foresterie communautaire, par exemple, ce sont les membres de la communauté qui fournissent une bonne partie des apports tels que la main-d'oeuvre, le matériel et la gestion. Bien que les intervenants extérieurs aient choisi la communauté qui offre à leur avis les conditions de succès des activités, la communauté ne sera pas forcément d'accord. Il lui faudra décider elle-même.

Le Diagnostic participatif fournit aux membres de la communauté et aux intervenants extérieurs un cadre qui leur permet de déterminer si les activités proposées les intéressent, s'ils en ont besoin et s'ils peuvent les assurer.

Le Diagnostic participatif lorsque les membres de la communauté sont à l'origine des activités

Il peut être très utile de recourir au Diagnostic participatif lorsque les membres de la communauté contactent les intervenants extérieurs pour leur demander d'appuyer des activités. Ils peuvent ainsi obtenir confirmation du fait qu'ils ont identifié les véritables problèmes et les bonnes solutions. Les intervenants extérieurs peuvent aussi mieux comprendre les activités proposées et les raisons du choix de la communauté.

Une communauté est un groupe de personnes qui vivent fréquemment au même endroit géographique et qui s'identifient comme appartenant au même groupe. Les gens d'une communauté sont souvent apparentés par le sang ou le mariage. Il leur arrive de tous appartenir au même groupe religieux ou politique, à la même classe ou à la même caste.

Toutefois, bien que les communautés aient de nombreuses choses en commun, elles sont très complexes, et il ne faudrait pas les considérer comme des groupes homogènes. Elles peuvent abriter des conflits.

Il se peut que les femmes soient considérées de manière très différente des hommes et qu'elles aient des règles de comportement différentes. Les communautés sont souvent composées de groupes spécifiques tels que les paysans sans terre et les propriétaires terriens, les riches et les pauvres, les immigrants récents et les anciens habitants. Les changements introduits peuvent affecter un certain nombre de groupes d'intérêt distincts qui appartiennent à une communauté.

Fréquemment, les façons dont les communautés répondent aux problèmes et aux crises sont liées aux relations de parenté, de religion et de structure politique. Au fil des générations, les membres de la communauté peuvent se retrouver unies ou divisées dans ses façons de penser et dans ses actions.

Les intervenants extérieurs facilitent le Diagnostic participatif

Il peut arriver qu'un diagnostic réalisé par une personne de l'intérieur soit quelque chose qui n'avait jamais été tenté auparavant. Il se pourrait qu'il y ait des leçons à tirer de cette expérience pour tout le monde.

En tant qu'animateurs, les intervenants extérieurs discutent ouvertement de ce qu'ils peuvent offrir à la communauté. Il peut s'agir de ressources matérielles dont la communauté ne dispose pas, de plants ou de pelles. Il peut s'agir de conseils techniques et d'organisation. Ils peuvent également faire savoir aux membres de la communauté qu'il faut examiner avec beaucoup de précautions la décision d'accepter, de modifier ou de rejeter des activités prévues. Après tout, ce sont eux qui ont, potentiellement, le plus à perdre au cas où les activités échoueraient, et le plus à gagner si elles réussissent.

Tous les objectifs sont examinés

Afin de s'assurer que, dans la mesure du possible, les désirs et les besoins de chacun sont satisfaits, le Diagnostic participatif prend en considération tous les objectifs pertinents. Tous les objectifs sont identifiés et examinés: ceux des membres de la communauté qui bénéficieront directement du projet, ceux des personnes qui en bénéficieront indirectement ainsi que les objectifs des intervenants extérieurs. Le Diagnostic participatif encourage le débat sur tous ces objectifs, ce qui permet d'identifier ceux qui sont contradictoires et ceux qui sont complémentaires.

Même si les acteurs internes et externes ont des objectifs divergents, il est souvent possible de réaliser les objectifs de tout le monde grâce à de légères modifications. Dans l'exemple suivant où les intervenants extérieurs ont proposé la plantation de parcelles boisées communautaires, il y a trois "ensemble" d'objectifs à considérer.

Les objectifs des intervenants extérieurs: Maintenir une source d'approvisionnement durable en bois de feu pour les paysans sans terre.

Les objectifs des membres de la communauté: (propriétaires terriens) Réduire l'érosion éolienne des sols. Obtenir davantage de fourrage pour leur bétail.

Les objectifs des membres de la communauté: (paysans sans terre) Continuer à ramasser du bois de feu dans les environs.

Ces objectifs sont-ils contradictoires? Si les intervenants extérieurs réalisent leurs objectifs, cela veut-il dire que ceux des membres de la communauté qui sont propriétaires terriens ne seront pas réalisés? Peut-on faire quelque chose pour réaliser au moins en partie tous les objectifs.

Il est possible de faire face à des objectifs contradictoires. Une des solutions pourrait être de changer d'activité. Au lieu de réaliser des parcelles boisées communautaires, les paysans sans terre pourraient planter des espèces fourragères et productrices de bois de feu en bordure des terres privées.

La modification des activités permettrait de réaliser les objectifs des membres de la communauté qui sont propriétaires terriens en installant des brise-vent pour réduire l'érosion des sols et en augmentant la production de fourrage dans la communauté. Les paysans sans terre pourraient réaliser leurs propres objectifs grâce à ce qu'ils plantent et grâce à l'entretien des brises-vent par la coupe sélective. De cette manière, la protection contre le vent reste permanente, tout en fournissant une source de bois de feu constante et la possibilité de ramasser le fourrage et de le vendre.

Même avec des objectifs différents, une bonne communication, une bonne information et de l'imagination peuvent déboucher sur des négociations fructueuses.

Le Diagnostic participatif s'appuie sur les aptitudes existantes dans la communauté.

Au fil des années, les communautés développent leurs propres formules pour faire face aux problèmes. La plupart du temps, ces formules marchent bien. Mais parfois lorsque de nouveaux problèmes inattendus apparaissent ou que la structure sociale communautaire s'effondre, la communauté est incapable de se débrouiller toute seule. C'est à ce moment qu'une intervention extérieure peut permettre de jeter un regard nouveau sur la situation.

De nouvelles compétences peuvent être introduites

Par exemple, par le passé, le chef de la communauté a peut-être attribué des terrains à des individus à condition qu'ils s'en servent pour l'agriculture, les terres étant rares.

Mais la politique du gouvernement national a changé et maintenant les terres sont vendues aux individus. Parmi les nouveaux propriétaires, il y a des étrangers à la communauté. Ils ne cultivent pas leurs terres et, par conséquent, il n'y a pas assez de nourriture pour la communauté. La manière traditionnelle de faire face à cette situation ne marche plus et il est temps d'explorer de nouvelles façons de faire et des stratégies qui puissent permettre de soumettre au gouvernement des options réalistes.

Le Diagnostic participatif permet d'identifier, par la discussion des activités prévues, les conflits potentiels qui peuvent être réglés avant de devenir de véritables problèmes.

Par exemple, une des activités prévues pourrait consister en une pépinière communautaire qui produirait des espèces d'arbres qui fixent l'azote et que l'on peut planter en association avec des cultures agricoles. Ces espèces ne seront utiles qu'à ceux qui possèdent des terres. La stratégie proposée implique que la communauté fournisse la main-d'oeuvre de la pépinière sur une base volontaire. Toutefois, il est fort probable que l'on forcera les paysans sans terre à fournir cette main-d'oeuvre volontaire. Il faudra négocier dès le départ une forme de compensation, par exemple un salaire et peut-être des plants à repiquer autour des maisons, sous peine de voir les gens refuser de travailler à la pépinière à un moment critique.

Le Diagnostic participatif permet de déterminer les “conditions nécessaires”, c’est-à-dire les facteurs importants pour l’exécution fructueuse d’une activité. En se servant du Diagnostic participatif, les conditions nécessaires sont discutées et classées par ordre d’importance pour chaque activité spécifique. Les informations sont ensuite collectées afin d’établir si les conditions nécessaires sont présentes ou possible. Cette information sert à éliminer les activités qui ont moins de chance de succès.

Si les conditions nécessaires sont absentes d’une communauté, il se peut qu’on puisse les créer.

Si l’activité choisie est une parcelle boisée villageoise, la condition nécessaire la plus importante est la disponibilité en terres communales. En leur absence, on peut envisager d’autres alternatives. On peut louer des terres privées et donner à leurs propriétaires une partie du bois produit.

2. Les avantages du Diagnostic participatif

Le Diagnostic participatif est souvent la première forme d’interaction entre les intervenants extérieurs et la communauté. Il engendre une relation propice à la participation entre les deux parties. Les premières impressions sont importantes et elles servent de base pour l’avenir.

Le Diagnostic participatif donne à la communauté l’occasion de décider dès le départ si elle accepte le projet tel qu’il est prévu par les intervenants extérieurs ou si elle veut des modifications. Lorsque c’est la communauté qui prend la première décision, il y a de meilleures chances pour qu’elle reste engagée dans ce qui est, après tout, son projet.

La discussion de tous les objectifs pertinents permet d’identifier les conflits potentiels et de les résoudre par la négociation le plus tôt possible, avant qu’ils ne compromettent le succès des activités.

Le Diagnostic participatif donne à tous l’occasion de mieux comprendre le processus de développement dans lequel ils se sont engagés.

Les renseignements tirés du Diagnostic participatif peuvent compléter les données de base et l’information servant à l’évaluation.

Les étapes du Diagnostic participatif.

Les intervenants extérieurs et les membres de la communauté devront d’abord discuter du but et des avantages du Diagnostic participatif et préparer une réunion initiale s’ils décident d’aller de l’avant.

Le Diagnostic participatif peut débuter par une réunion communautaire (voir Fiche Réunions de groupe). Inviter les membres de la communauté intéressés, les bénéficiaires prévus ainsi que les personnes qui pourraient être affectées par le projet (telles que des éleveurs ou des communautés en aval).

La durée requise pour effectuer un Diagnostic participatif varie selon les communautés. Il est possible qu'une longue réunion soit nécessaire pour la première analyse, suivie d'une action en plus petit comité pour collecter l'information et finalement une autre réunion du groupe élargi pour effectuer une analyse finale en fonction des nouveaux renseignements. Dans les communautés plus petites, il se peut que les participants fournissent suffisamment de renseignements, auquel cas le Diagnostic participatif peut être achevé en une seule réunion. Prendre tout le temps nécessaire et ne pas précipiter les choses.

Première étape

Fixer les objectifs des membres de la communauté et des intervenants extérieurs

Les deux parties ont des objectifs en commun. Les intervenants extérieurs expliquent clairement ce qu'ils peuvent et ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Il est possible que les membres de la communauté prennent du temps pour discuter et déterminer leurs problèmes et les solutions, afin d'établir leurs propres objectifs. Ils devront clairement comprendre leur responsabilité et quels apports fournir.

Que les activités aient été déterminées par la communauté ou par les intervenants extérieurs, ce seront les membres de la communauté qui devront identifier leurs propres objectifs.

Plusieurs outils peuvent être utilisés à cette fin, dont les dessins, les tableaux et pictogrammes autocollants, les histoires à compléter, les séries d'affiches non classées.

Deuxième étape

Identification du problème

Il est particulièrement important que les deux parties s'entendent sur la nature du problème identifié, que ce problème soit prioritaire et que les activités répondent au problème.

L'identification du problème est utile aussi bien aux membres de la communauté qu'aux intervenants extérieurs. C'est la base pour déterminer des objectifs qui serviront à négocier les options optimales.

Les conditions matérielles

Certaines conditions importantes doivent être réunies avant de pouvoir entreprendre certaines activités. Par exemple, est-ce qu'il y a des terres, de l'eau ou des marchés à proximité?

Il est important que la communauté identifie les conditions matérielles nécessaires aux activités.

Les conditions communautaires

Examiner les conditions socio-économiques nécessaires. Est-ce qu'il y a des organisations communautaires qui peuvent entreprendre les activités? Est-ce que la communauté dispose d'une direction solide? Est-ce qu'il y a suffisamment de main-d'oeuvre disponible dans la communauté? De quelles aptitudes communautaires a-t-on besoin? Existe-t-il des conditions sociales, religieuses, économiques, des classes, des castes, des conditions légales, voire politiques, qui peuvent influencer sur les activités?

S'il faut une organisation communautaire pour entreprendre les activités, il se pourrait qu'il y ait un groupe existant qui puisse prendre en charge les responsabilités supplémentaires. S'il faut une nouvelle structure communautaire, on peut prendre pour modèle une des organisations communautaires existantes qui a réussi.

Il est possible que la communauté soit divisée (classes, castes, politique) d'une manière telle que certains groupes ne coopèrent pas et qu'ils soient même franchement opposés au projet s'il leur semble qu'ils ne bénéficieront pas des activités. La discussion des contraintes communautaires peut faire remonter à la surface des questions très épineuses. Il n'est cependant pas nécessaire d'affronter les questions épineuses ni de les résoudre. Il faut simplement reconnaître leur existence de façon à en tenir compte dans la planification et les négociations.

Troisième étape

Identifier les activités

Les activités une fois déterminées sont inscrites dans la colonne de gauche.

Activités possibles	Identification du problème	Conditions matérielles	Conditions communautaires
Plantations mixtes			
Foyers améliorés			
Gestion des boisés villageois			

Quatrième étape

Identifier les conditions nécessaires dans chaque catégorie et pour chaque activité

Discuter de toutes les conditions nécessaires dans chaque catégorie et pour chaque activité, et faites-en une liste.

Activités possibles	Identification du problème	Conditions matérielles	Conditions communautaires
Plantations mixtes			
Foyers améliorés			
Gestion des boisés villageois			

Cinquième étape

Classez les conditions nécessaires

Demander au groupe de discuter pour choisir la condition nécessaire la plus importante (la première) dans chaque catégorie et pour chaque activité. Puis choisir la condition nécessaire suivante (la deuxième) par ordre d'importance, puis la troisième et ainsi de suite.

Omettre celles que le groupe ne considère pas comme importantes

Exemple :

Activités possibles	Identification du problème	
Planifications mixtes	pas assez de fruits besoin d'arbres d'ombrage besoin de bois de feu	
Foyers améliorés	pénurie de bois de feu	

Ce modèle de cadre de travail devrait permettre d'orienter la discussion et de trouver le moyen d'organiser l'information. Toutefois, il est possible que la formule ne marche pas dans toutes les communautés. Elle est peut être trop compliquée ou, tout simplement, elle ne correspond pas à la façon dont certaines personnes organisent leurs pensées.

Les agents de terrain peuvent d'abord tester ce modèle entre eux. si "ça marche" (c'est-à-dire si cela contribue à la compréhension), ils peuvent ensuite demander à quelques personnes de la communauté de l'essayer et de leur faire part de leurs réactions.

Si le cadre de travail passe le test de ces deux "épreuves", il y a de meilleures chances qu'il soit utile à un groupe plus large. Si "ça ne marche pas" il faut essayer d'imaginer ce qui irait mieux.

Sixième étape

Identification de l'information requise.

Pour chaque activité prévue, il faut examiner les conditions nécessaires et identifier les informations requises pour savoir si elles existent. Pour cela, on peut se servir de feuilles d'information préparées pour chaque activité spécifique prévue.

Septième étape

Collecte de l'information.

Les personnes qui participent à la réunion disposent peut-être de l'information requise.

Certaines personnes peuvent fournir l'information et le groupe confirmer sa validité ou sa véracité.

Si l'on a besoin d'une collecte supplémentaire d'informations, on peut désigner de équipes pour chaque activité, une fois que le groupe élargi a décidé ce qui est nécessaire.

Huitième étape

Analyse de l'information.

De retour au groupe élargi, l'animateur utilise le cadre de travail et les feuilles d'information sur les activités pour discuter des activités et les examiner une par une. Il tire un trait de gauche à droite en face de chaque activité et il inscrit OK lorsque les conditions nécessaires ne sont pas présentes ou peuvent être créées, et STOP lorsque les conditions ne sont pas présentes ou ne peuvent pas être créées. Les lignes où l'on retrouve OK d'un bout à l'autre de la page seront celles où les activités auront toutes les conditions nécessaires requises pour un bon fonctionnement.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*

- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*

Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N° 14

Collecte participative de données de base

Les données de base collectées de manière participative permettent de décrire une situation donnée, selon le point de vue des membres de la communauté. Elles permettront également l'orientation des activités et la mesure des changements en étant comparées à des données du même ordre collectées à une date ultérieure.

L'information est identifiée et collectée afin de décrire la situation présente en rapport avec les objectifs. Par exemple, si un des objectifs est l'augmentation de la quantité de bois de feu dont dispose une communauté, l'information issue des données de base peut comprendre:

- * l'état actuel de l'approvisionnement en bois de feu;
- * la source actuelle d'approvisionnement en bois de feu (locale et/ou important);
- * la consommation de bois de feu du ménage.

L'un des buts est d'établir les critères de mesure des changements.

Ces données de base permettent aux membres de la communauté de mesurer et d'évaluer les changements de conditions spécifiques, en permettant, dès le départ, une compréhension commune de la manière de mesurer ces changements.

Avec l'exemple d'un projet de foresterie, dont l'objectif est de planter des arbres dans une cour d'école, on peut relever le nombre d'arbres dans la cour de l'école et leur croissance. La mesure des changements peut donc consister en une série de dessins de la cour, avant la plantation des arbres, puis chaque année pendant la durée du projet.

Les données de base peuvent fournir des renseignements supplémentaires sur un projet donné. Par exemple, on peut avoir besoin d'une étude de marché pour une nouvelle activité qui consiste à recueillir des produits forestiers et à les vendre.

C'est la communauté qui discute et convient des moyens de mesurer et d'observer les changements. Et lorsqu'elle a besoin d'un renseignement spécifique sur une activité ou un projet d'activité, ce processus lui permet de s'organiser et de l'obtenir.

Les études réalisées par les intervenants extérieurs peuvent être onéreuses et difficiles à interpréter. La collecte participative de données peut compléter et enrichir ces études tout en permettant la comparaison entre la perception des membres de la communauté et celle des intervenants extérieurs.

Les membres de la communauté et les intervenants extérieurs étant tous deux impliqués dans la collecte et l'analyse des données de base, l'expérience est

instructive pour les deux groupes. Il est possible de comprendre l'information et de l'utiliser pour confirmer l'identification des problèmes et les solutions envisagées, planifier les activités et identifier les contraintes.

Si on ne sait pas quelle information est requise et/ou si l'information n'est pas disponible, on peut identifier les questions qui doivent faire l'objet d'études. La recherche peut être effectuée soit par les membres de la communauté et les intervenants extérieurs soit sur demande, par des organismes de recherche locaux.

Les étapes du processus

Les données de base peuvent être collectées par l'ensemble de la communauté ou par le groupe bénéficiaire. Cela dépend de la taille de la communauté et de ses intérêts. S'il s'agit d'un groupe communautaire étendu, il peut être préférable qu'un nombre restreint de personnes (une équipe) ait la responsabilité de la collecte des données. Cette équipe sera guidée par le groupe élargi, auquel elle présentera les résultats.

Le rôle d'animation des intervenants extérieurs doit être discuté. Ils ont généralement accès à l'information des marchés urbains, des bibliothèques ainsi qu'aux sources provenant du gouvernement et des autres organismes, ce qui peut s'avérer utile pour les communautés.

Un cadre de travail est utilisé afin d'organiser la collecte et l'analyse de l'information.

Voici les différentes étapes:

Première étape : Discuter du but de la collecte des données de base.

Décrire au groupe les informations que peuvent fournir les données de base. Discuter ensemble des avantages qu'elles procurent. Si le groupe décide de continuer, que veut-il savoir? Veut-il mesurer les progrès ou obtenir des renseignements sur une question précise?

Deuxième étape : Revoir les objectifs et les activités

Si on collecte des données de base dans le but de pouvoir mesurer le changement à une date ultérieure, on sera alors capable de revoir les objectifs et les activités. Ceux-ci ont peut-être été fixés lors du Diagnostic participatif. Si ce n'est pas le cas, on peut revoir les objectifs et les activités définis par les intervenants extérieurs et en discuter.

Si on collecte ces données dans le but d'obtenir des renseignements spécifiques sur une nouvelle activité ou à cause d'un problème, il peut être utile de réexaminer les questions importantes.

Troisième étape : Définir les questions importantes.

Une fois fixé le but de la collecte des données de base, le groupe doit décider du type d'informations nécessaires. On peut en discuter en groupe, puis définir une

liste de priorités s'il y a trop de questions. Si le groupe est important, il peut décider à un moment donné de déléguer la responsabilité à une équipe restreinte.

Les indicateurs directs et indirects

Les indicateurs directs sont des éléments d'information directement reliés à ce que l'on mesure. Par exemple, si l'on cherche des informations sur le rendement des récoltes, on mesure la production.

Les indicateurs indirects sont des éléments d'information *essentiels* que l'on choisit parmi un grand nombre d'éléments potentiels d'information afin de servir de substituts ou d'approximation lorsque les questions posées ne permettent pas de réponse facilement quantifiable.

Par exemple, au lieu d'un indicateur direct du revenu, les membres de la communauté peuvent choisir les éléments suivants comme indicateurs indirects de pauvreté:

- * les personnes sont pauvres si elles sont obligées de travailler pour d'autres,
- * les personnes sont riches si elles peuvent se permettre d'embaucher de la main-d'oeuvre.

Les *indicateurs-clef* sont des éléments d'information essentiels qui facilitent la compréhension. Les indicateurs peuvent se comparer à des panneaux routiers. Ces panneaux routiers fournissent des renseignements au voyageur sur la distance qui le sépare d'une ville donnée. Le voyageur peut ainsi estimer le temps qu'il faudra pour s'y rendre.

Le choix des indicateurs peut prendre un certain temps, mais l'expérience nous montre que ce n'est pas du temps perdu. Il faut trouver la réponse à trois questions importantes:

- * Que voulons-nous savoir?
- * Quels sont les nombreux éléments d'information qui pourraient éventuellement nous le faire savoir?
- * Quels sont les éléments d'information moins nombreux (les indicateurs-clef) qui nous le feront savoir à coup sûr.

Le choix de bons indicateurs réduira la quantité d'information qu'il faudra collecter.

***Quatrième étape* : Choisir les indicateurs-clef.**

Pour déterminer les indicateurs directs ou indirects pour chaque question, il faut essayer d'imaginer quels sont les indicateurs possibles. Est-ce que les indicateurs

vont permettre de répondre aux questions avec le degré de précision requis. Inscrivez les indicateurs en face de chaque question.

Cinquième étape : Identifier les sources d'information et les outils nécessaires.

Pour chaque donnée de base (ou chaque question), décider où se trouve l'information requise et quelle est la meilleure manière de l'obtenir. On peut se procurer certains éléments de sources secondaires (par exemple une enquête agricole récente), tandis que d'autres devront être collectés spécifiquement.

Sixième étape : Décider des aptitudes et de la main-d'oeuvre nécessaires.

Le processus participatif de collecte des données de base peut nécessiter l'aide de personnes disposant d'aptitudes spécifiques, telles des techniques d'entretien, des aptitudes mathématiques, des aptitudes artistiques et/ou des aptitudes en art dramatique.

Le groupe (ou une petite équipe) doit décider quelles sont les aptitudes et la main-d'oeuvre (les ressources) disponibles au sein de la communauté et quelles sont les ressources extérieures qui lui sont accessibles. On peut se poser les questions suivantes:

- * De quelles ressources avons-nous besoin?
- * Quelles ressources avons-nous ou pouvons-nous développer?
- * Quelles autres ressources nous faut-il chercher?

Septième étape : Décider du moment de la collecte de l'information.

Pour déterminer le moment de la collecte des données, il faut prendre en considération des facteurs tels que les impératifs saisonniers (les semis et les récoltes), les fêtes religieuses, la disponibilité des équipes de terrain et la demande en main-d'oeuvre dans la communauté.

Pour chaque indicateur clef ou chaque donnée de base, le groupe décide de la durée approximative de chaque tâche et du moment de son accomplissement.

Huitième étape : Décider qui va effectuer la collecte de l'information.

Lorsqu'on connaît les dates précises, la durée et les aptitudes requises, on peut déléguer les tâches à des individus ou à des petits groupes de travail.

Neuvième étape : Décider que faire de l'information.

Selon le but fixé, l'information peut être soit analysée et conservée, soit analysée et exposée, soit analysée de manière sommaire et conservée.

L'information ainsi obtenue peut s'avérer utile à l'avenir. Elle doit être conservée sur des supports convenables et en lieu sûr.

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*
- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*

Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.

MODELES TECHNIQUES

FICHE OUTIL N° 15

IDENTIFICATION DES ACTEURS

L'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet met ensemble des gens qui n'appartiennent pas toujours au même milieu, et qui ne vivent pas nécessairement dans les mêmes situations. Il peut arriver que ce soit des gens qui ont chacun ses pensées, ses préoccupations et ses besoins particuliers différents de ceux des autres. En se mettant ensemble, chacun vient au groupe avec sa compréhension propre des choses, ses connaissances, son savoir-faire, ses expériences, ses attentes spécifiques et ses objectifs qui pourraient être semblables ou différents de ceux des autres.

La rencontre de plusieurs personnes qui se fait autour de préoccupations partagées vise à l'échange et au partage de visions et des points de vue particuliers pour parvenir à un consensus sur l'analyse d'une situation donnée pour laquelle il s'agit de donner une orientation et éventuellement de prendre un décision. Inévitablement, les personnalités des uns et des autres vont se confronter pour retenir des idées, en éliminer d'autres et aboutir à des conclusions. C'est là qu'intervient l'importance de la catégorisation des acteurs en vue de comprendre les motivations particulières et le rapport de forces ainsi que la pertinence des solutions lors de la prise de décision.

Les villageois vivent dans des réseaux de relations au sein desquels ils communiquent et agissent, dans une position sociale et économique déterminante de leurs choix. En entretenant une concertation sur un projet, il est indispensable de savoir les catégories d'acteurs qui seront concernées, et de quelle manière selon le type de projet envisagé.

Dans le cas d'un projet visant des objectifs spécifiques comme l'amélioration des rendements agricoles, la catégorie la plus directement concernée est celle des agriculteurs à côté de laquelle se trouvent les éleveurs, mais ce sont aussi les institutions traditionnelles et modernes, les services techniques, les commerçants, les transporteurs, les jeunes, les femmes, les groupements, les coopératives, les fournisseurs de crédit, etc.

En général, ce sont ces mêmes acteurs qui se retrouvent dans la plupart des projets en milieu rural. Il faut cependant considérer les spécificités des situations et savoir :

- quand, dans quelles circonstances et où, tel ou tel acteur clé entre-t-il en scène?
- quels acteurs s'identifient à quels enjeux ? l'enjeu est-il réel, ou supposé, et par qui? en quoi les prises de position des acteurs vont-elles se différencier ou se ressembler ?

Il faut retenir dans tous les cas que ce sont les objectifs visés et les enjeux du projet qui appellent les catégories d'acteurs concernés à des prises de position différenciées, contradictoires ou identiques.

L'opérateur du projet doit donc nécessairement savoir quelles sont les catégories d'acteurs auxquelles il aura à faire, et savoir comment assurer à ces acteurs une participation effective au processus de concertation sur la formulation et/ou la mise en oeuvre d'actions envisagées qui les intéressent et qui appellent leur implication.

De tout ceci, il apparaît que "travailler avec les paysans", expression consacrée chez les développeurs, ONG en particulier, ne veut pas dire grand-chose si on ne précise pas de quels acteurs on parle, de quels paysans, liés à quelle situation, ...

Domaines d'application

- * *Gestion des terroirs.*
- * *Planification du développement local.*
- * *Lutte contre les facteurs de dégradation des ressources naturelles: feux de brousse, coupe abusive de bois, déboisement.*
- * *Promotion de technologies favorables à l'environnement: foyers améliorés, briques en terre stabilisée.*
- * *Protection et enrichissement des ressources naturelles: mise en défens, pare-feux, ouvrages anti-érosifs, agroforesterie, jachères améliorées, reboisement, gestion participative des forêts et de la faune.*
- * *Promotion féminine.*
- * *Organisation de groupements villageois.*
- * *Développement d'activités communautaires: production, alphabétisation, formation, entretien d'infrastructures : écoles, pistes et ponts, puits, mosquées, etc...*

Promotion de techniques d'agriculture, de sylviculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.